Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 DÉCEMBRE 1915 — NUMÉRO 118

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans.

Je certifie par les presentes, que le 10me jour de decembre 1915, jugement a ete rendu par cette cour dans le proces ci-dessous intitulee, en paroles et chiffres comme suit, a savoir:

Joseph Adolph Simon (un mineur) vs. Chandler C. Luzenberg, avocat de district—No. 111,620.

Cette affaire a paru ce jour-ci pour etre plaidee, sur la demande du petitionnaire pour changer de nom.

Presents: James B. Rosser, Jr., Esq., avocat pour le petitionnaire, Chandler C. Luzenberg, Esq., avocat de district pour la Paroisse d'orleans, representant l'Etat de la Louisiane.

Quand, apres avoir entendu les plaidoiries, l'evidence, et les avocats, le tribunal etant de l'opinion pour les raisons assignees oralement ce jour, que le petitionnaire a droit a la reparation demandee:

Il est ordonne, adjuge et decrete qu'un jugement soit accorde, autorisant Joseph Adolph Simon, le petitionnaire, a changer son nom en celui de Joseph Adolph Brittingham, qui sera le nom vrai et legal du petitionnaire apres la publication de ce jugement de la maniere requise par la loi.

Il est en plus ordonne, que tous les frais de ces procedures soient payes par le petitionnaire, et qu'un honoraire de six dollars soit taxe comme faisant partie des frais ci-dessus, en faveur de Chandler C. Luzenberg, l'avocat de district representant l'Etat de la Louisiane dans cette affaire.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 decembre 1915.

Jugement lu et signe en cour ouverte le 2[illegible] decembre 1915.

Signe: T. C. W. ELLIS, Juge.

En temoignage duquel, j'ai apposé ma signature et posé le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orleans, ce 22 decembre 1915.

F. GRIESHAUBER,
Député Greffier.

dec 23 27 jan 1

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente dune propriete hautement ameliorée et etendue, situe dans le Troisieme District mesurant 268 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levee; 263 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 526 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arriere vers la rue Delaronde.

Paul Chretien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 112,963 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orleans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'ancienne manière y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levee, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. Del'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'orléans.

ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
déc 25 31—Jan 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Juan Peralta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,547 — Division "C" — Attendu que Henry Manuel Johnson a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Juan Peralta, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

BENJAMIN ORY, J. B. ROSSER, JR., Avocats.
déc 23 27 jan 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Printing Company, Ltd., vs. New Orleans Ostrich Farm, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 113,082 — Division "C" — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Gerlicher, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

ST. CLAIR ADAMS et JOHN R. UPTON, Avocats.
déc 23 27—Jan 1

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 12 lots de terrain de valeur dans le Troisième District; 5 faisant face à la rue St-Claude, au coin de la rue Andry, et 7 faisant face à la rue Marais, au coin de la rue Andry, avec bâtisses, etc., portant le numéro municipal 3501 rue St-Claude.

Allen H. Johnson vs. Jacques Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,556 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Douze certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 428 A, borne par les rues St-Claude, Marais, Andry et Flood, designés par les Nos. 1 à 5 inclus, et 8 à 14 inclus, d'après un plan de C. Lucas Lewis, daté le 6 octobre 1914; les lots 1 à 5 inclus adjoignent l'un à l'autre, et mesure chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces trois (3) lignes de face à la rue St-Claude, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne et demie (1½) à l'arrière, par cent dix-huit (118) pieds sept (7) pouces trois lignes et demie (3½) de profondeur; le lot 14 forme le coin des rues Marais et Andry, acquis par Jacques Barbe de Charles Massicot par acte devant E. D. Charbonnet, le 24 février 1890, Reg. C. O. Book 222, folio 724.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'orléans.

CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
déc 24 31 —jan 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DUNE PROPRIÉTÉ VASTE

De Grande Valeur et Améliorée, DU PREMIER DISTRICT,

Portant les numéros municipaux 1114, 1116, 1118, 1120 et 1122 rue Perdido, entre les rues Rempart et Bassia, dans l'ilet rue Poydras.

New Orleans National Bank vs. Masonic and Odd Fellows Hall Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,158 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions de tout genre, ou descriptions de quelque sorte qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borne par les rues Perdido, Poydras, des Remparts et Bassin, designés par les Nos. divisoir, vingt, vingt-et-un et vingt-deux (19 20 21-22), d'après un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilie, voyer, date le 2 octobre 1911, annexé à et faisant partie d'un acte passé devant J. C. Henriques, notaire dans et pour la paroisse d'orleans, le 12 octobre 1911, d'après lequel les dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Perdido par une profondeur de cent douze pieds un pouce; les dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds-sept pouces de large à l'arriere, à l'exception du lot No. 22, qui mesure vingt-cinq pieds, neuf pouces et quatre lignes de large à l'arriere, tous mesure americaine. La dite propriété est decrite par les numeros municipaux 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, rue Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1er: L'acquereur devra payer comptant, les frais et dépenses du procès et de la vente, inclus les honoraires de l'avocat, et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété. Aussi quatre-cinquièmes du solde du prix de l'adjudication.

2me: Et l'acquereur devra retenir en sa possession le reste du cinquième du solde du prix d'adjudication pour faire face au payement (soit en entier ou pro-rata) d'un billet de $1,200.00, date le 12 octobre 1914, payable 7 ans après sa date, et portant interêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du 12 octobre 1914, jusqu'à parfait payement, garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété comme d'après un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, le 12 octobre 1911 (M. O. BK. 1019, Folio 387, et C. O. BK. 216, Folio 13).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'orléans.

GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 11 17 24 31 —Jan 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Philip Stich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,350 — Division "A" — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Stich, veuve de Frank J. Schionekas, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. W. YOUNG, Avocat.
déc 18 22 27

Succession de Frank Frederick

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,596 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Catherine Frederick, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOSIAH GROSS, Avocat
déc 21 28—Jan 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

I.—Formant le coin des rues Claiborne et Troisième, et portant les numéros municipaux 2601 et 2603 rue Claiborne, et les numéros 3011 et 3016 rue Troisième.

II.—Portant le numéro municipal 2221 rue Magnolia, entre les rues Philip et Jackson.

Joseph Lautenschlaeger vs. Antonio ou Antoniano Coli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,302 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District, dans l'Ilet No. 308, bornés par les rues Claiborne, Troisième, Derbigny et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 1 et 20, d'après un arpentage par E. Pilie, voyer, le 26 mai 1905, annexé à un acte devant le dit notaire le 16 novembre 1905, et mesurant: Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Troisième et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, par une profondeur et façade sur la rue Troisième de cent douze pieds. Le lot No. 20 mesure trente pieds de face à la rue Troisième par cent vingt-sept pieds, deux pouces et quatre lignes de profondeur.

2e. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 350, borné par les rues Magnolia, Robertson, Philip et Jackson, désigné par le No. 31 d'après un plan annexé à un acte par W. J. Castell, ancien notaire, le 1er novembre 1873, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Magnolia, quatre-vingt-douze pieds six pouces de profondeur, et trente pieds sept pouces à l'arrière, et est forme d'une portion de trois lots désignés par les Nos. 11 et 13.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'orléans.

J. A. LAUTENSCHLAEGER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
déc 10 17 24 31 —jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Deuxième District

Portant les Nos municipaux 2212 et 2214 RUE ORLÉANS

ENTRE LES RUES GALVEZ ET MIRO.

Acme Homestead Association vs. Mme Joséphine Bouisse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,323 — En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ci-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St-Pierre et Miro, et mesure trente pieds de face à la rue Orléans, par une profondeur de cinquante-sept pieds, cinq pouces et six lignes, et est composé en partie du lot original No. 7 d'après un plan par L. H. Pilie, député voyer de ville, 14 décembre 1894, et déposé à l'étude de J. Mossy, ancien notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit assumer et retenir entre ses mains, le montant d'une hypothèque antérieure de $2,852 en faveur de la "Savings and Homestead Association". 2e. Et payer, comptant, le solde du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

L. B. HOOVER,
Avocat pour le demandeur.
nov 27 28 —déc 3 10 17 24 29 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans les Troisième et Deuxième Districts

I. Portant le No municipal 2123 rue Urquhart, entre les rues Champs-Elysées et Français.

II. Portant le No municipal 3217 rues De Soto, dans l'Ilet borné par les rues Nord Rendon, avenue Hagan, et Grande Route St-Jean.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs. Vincent Picolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,032 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urquhart, Français, Champs-Elysées et Villere, désigné comme le lot No. 5, sur un plan de A. de Armas, date le 5 octobre 1877, annexé à un acte devant E. Bonny, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1878 et aussi sur un croquis d'arpentage par George H. Grandjean, voyer, date le 21 decembre 1903, d'après lequel dernier croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Champs-Elysees et Urquhart, et mesure trente pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart; par cent soixante pieds, quatre pouces, et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds, huit pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière.

2e. Un certain lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 150 et 167, borné par les rues De Soto et Nord Rendon, avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, designe par la lettre B d'après un croquis et certificat d'arpentage par C. Lucas Lewis, deputé voyer de ville, date le 5 decembre 1911, d'après lequel le dit lot commence à une distance de cent six pieds, six pouces et six lignes du coin des rues De Soto et Nord Rendon, et mesure, cinquante pieds de face à la rue De Soto, de meme largeur à l'arriere, par une profondeur entre lignes parallèles à cent vingt pieds. Lesquels lots sont composés des majeures parties des lots originaux Nos. 4 et 5.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant. l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31 jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriete de valeur ameliorée, du Troisieme District, portant le numero municipal 2085 rue N. Peters, entre les rues Champs-Elysees et Esplanade.

Brun Chaix, Incorpore, vs. L. E. Abadie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,318 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 decembre 1915, à midi, la propriété suivante decrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisieme District de cette ville, dans l'Ilet No. 5, borne par les rues Esplanade, North Peters, Champs-Elysees, Victoire et Français, et mesure dix-sept pieds de face à la rue North Peters par une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce sur le coté vers la rue Esplanade; cent vingt-sept pieds, huit pouces et quatre lignes sur le coté vers la rue Champs-Elysees, et dix-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière; le tout en conformité d'un plan tiré par P. Gualdi, architecte, le 18 avril 1855, annexé à un acte devant E. Barnett, ancien notaire dans cette ville; le dit lot commence à une distance de trente-quatre pieds six pouces du coin des rues Esplanade et North Peters, étant la même propriete acquise par les hypothecaires le 17 juillet 1906, l'acte enregistre au bureau des hypothèques, livre 212, folio 65.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Termes et Conditions — La moitié comptant et le solde payable le 9 juillet 1916, avec 6 pour cent par an d'intérêt sur le dit solde à partir du 9 juillet 1913 jusqu'à parfait payement.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'orléans.

HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour le demandeur.
nov 27 28 déc 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriete ameliorée de valeur, située dans le Sixième District, portant le No. municipal 3713 avenue S. Claiborne, entre les rues Delachaise et General Taylor.

Felix J. Dreyfous vs. Joseph W. Buchanan, Jr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,122 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, designé par le numero huit (8), dans l'Ilet No. 5, borné par l'avenue Claiborne, les rues S. Derbigny, General Taylor et Delachaise, d'après un plan annexé à un acte passé devant George C. Walshe, notaire, le 15 octobre 1908. Le dit lot mesure trente pieds cinq pouces de face à l'avenue Claiborne, vingt-neuf pieds onze pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur du côté de la ligne le divisant du lot No. Sept, de cent vingt-huit pieds, et une profondeur sur l'autre ligne de côté, vers la rue Delachaise, de cent trente-deux pieds, les dites mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
déc 3 10 17 24 31 jan 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de grande valeur et Améliorée dans le Sixième District

Portant le No municipal 1205 Avenue Peters

Entre les rues Perrier et Coliseum

Mlle Julia Moreira vs. Mme A. M. Dalgara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,471 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1205 avenue Peters), et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages y appartenant ou en dépendant ou en y étant joints en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 307, borné par l'avenue Peters et les rues Lautier, Perrier et Coliseum, designé par la lettre D d'après le croquis privé et annexé à un acte passé devant George Montgomery, notaire, daté le 23 septembre 1909, et mesure d'après le dit croquis, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Peters, commencant à une distance de quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes du coin de l'avenue Peters et la rue Coliseum, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles et égales. La dite portion de terre est composée de tout le front du lot No. Trois et de la moitié y adjoignant du front du lot No. Deux, par une profondeur de cent dix pieds pris des lots Deux et Trois, commencant à l'avenue Peters, comme les dits lots figurent sur un plan tiré par Edgar Pilie, voyer, daté le 19 avril 1890, et annexé à un acte passé devant N. B. Trist, ancien notaire en cette ville, le 24 juillet 1890.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
déc 17 24 31 jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de six lots de terrains de valeur dans le Troisieme District, faisant face à la rue O'Reilly, au coin de la rue Prieur (dans l'ilet borne par les rues Aubry et Johnson et avenue Londres), avec bâtisse portant le numero municipal 1839 rue Prieur.

Mme Veuve Louise Store Borst vs. Edward John Fleming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,519 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, designés par les Nos. Sept, Huit, Neuf, Dix, Onze et douze, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Aubry, Johnson et l'avenue London, sur un plan de Castaing & Gelles, architectes, le 26 juillet 1865, et déposé à l'étude de A. E. Phillavin, ancien notaire, et designe comme plan No. 73; les dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun trente-deux (32) pieds six (6) pouces de face à la rue O'Reilly, par cent soixante-six (166) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure americaine. Le lot No. Sept forme le coin des rues O'Reilly et Prieur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

D. B. H. CHAFFE et LOGAN BRUNS,
Avocats pour la demanderesse.
déc 17 18 24 31 jan 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente indivise d'un cinquieme d'intérêt dans une propriété de valeur ameliorée dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 2516 et 2518 rue Douane (maintenant Iberville), entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Gretna Exchange Savings Bank vs. Octave J. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,369 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cinquième indivise de quatre lots de terre, situés dans la première municipalité de la ville de la Nouvelle-orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Canal, designes par les Nos. 10, 11, 12 et 13, d'après un plan tiré par Jean Commuzy, de cette voyer, date le 15 septembre 1811, et déposé dans l'étude de P. P. Labarre, notaire. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: Trente (30) pieds de face à la rue Douane par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Douane et Dorgenois, étant la même propriété acquise par Octave J. Rolling de l'héritage de sa mère la défunte Mme Octavie Grener, veuve en premier mariage de François Lassière, et en second mariage de Joseph Rolling, en vertu d'un jugement le mettant lui et ses co-héritiers en possession in re la succession de Veuve Octavie Rolling, No. 97,842 du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'orléans, sous date du 20 novembre 1911, enregistré C. O. B. 250, folio 102, le 12 decembre 1911.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

W. J. & H. W. WAGUESPACK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 3 4 10 17 24 31 jan 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un billet hypothécaire de valeur avec les coupons d'intérêt attachés.

Henry L. Favrot vs. J. Dwight Funk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,558 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après designés, le MARDI 28 decembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, decrite à savoir:

A l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:

Un certain billet hypothecaire de $3,000, date Bloomington, Ill., 1er mars 1913, payable 5 ans après date, avec 6 pour cent par an d'interêt après l'echeance jusqu'à payement final, ensemble avec 5 coupons d'interêt attachés au dit billet, pour $150 chacun, date 1er mars 1913, payable respectivement 1, 2, 3, 4 et 5 ans après leur date, et portant 6 pour cent par an d'interêt après l'échéance jusqu'à payement final. Lequel dit billet et coupons à intérêt sont signés par Youtz Bonnett et faits payables à l'ordre de J. Dwight Funk, et par ce dernier endossé en blanc; lesquels billet et coupons à intérêt sont garantis par hypothèque sur propriété foncière dans le comté de McLean, Etat de l'Illinois. Lesquels billet et coupons à intérêt peuvent être examinés à mon bureau pour plus amples renseignements.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

W. McL. FAYSSOUX,
Avocat pour le demandeur.
déc 16 17 21 25 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1021 rue Derbigny, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Excelsior Homestead Association vs. George C. Nicolas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,291 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, decrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant, ou qui pourrait y appartenir en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet D, étant une portion du lot designé par le numéro 10, d'après un plan tiré par Joseph Pilie, date le 15 mars 1832, et déposé à l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire, maintenant Ilet No. 206, borné par les rues Derbigny, Ursulines, St-Philippe et Claiborne, et lequel lot ou portion de terre est designé sur le cadastre de cette ville comme partie du lot No. 13 dans le dit ilet, et mesure en mesure américaine dix-huit pieds six pouces de face (plus ou moins) à la rue Derbigny, par cent vingt pieds de profondeur en mesure française sur la ligne la plus proche de la rue Ursulines, la même profondeur sur la ligne de côté le divisant de la portion restant du lot No. 10, maintenant le No. 13, avec une largeur à l'arrière de dix-huit pieds six pouces, mesure américaine (plus ou moins). Le dit lot étant la portion mineure du lot original No. 10, la bâtisse ci-dessus étant designée par le No. 1021 rue Derbigny.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions Comptant: l'acquereur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.

CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
déc 3 10 17 24 31—jan 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1425 rue Bordeaux, à l'encoignure de la rue Pitt (dans l'ilet borné par les rues Valence et Prytania).

Greater New Orleans Homestead Association vs. James Hoar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans — No. 111,378 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, decrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans